

## POLITIQUE TOURISTIQUE DU QUÉBEC : Vers un tourisme durable ...

Légende : rouge = réalisé et/ou récurrent

bleu = en cours de réalisation

## UNE VISION D'AVENIR AMBITIEUSE POUR LE TOURISME QUÉBÉCOIS

UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesses économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable Objectif économique : Po Objectif environnemental : Ac

Porter les recettes touristiques du Québec de 9 MM\$ en 2003 à 13 MM\$ en 2010

I: Accr

Accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement

Favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales

## UNE MISE EN ŒUVRE ASSURÉE PAR UN NOUVEAU PARTENARIAT INDUSTRIE - GOUVERNEMENT

Mesure 1 : La création d'un Conseil des partenaires de l'industrie touristique

Mesure 2:

La tenue d'Assises annuelles en tourisme

Objectif socioculturel:

Mesure 3

L'intensification des alliances à l'échelle nationale, interprovinciale et internationale

## UNE NOUVELLE APPROCHE MARKETING POUR SOLLICITER LA CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Mesure 4 : Une stratégie de marque Mesure 5 : Une approche de promotion internationale organisée autour de quatre grands regroupements d'expériences : Le Québec des grandes villes Le Québec du Saint-Laurent Le Québec de villégiature Le Québec grande nature

Mesure 4 : Une strategie de marque   Mesure 5 : Une approche de promotion internationale organisee autour de quatre grands regroupements d'experiences : Le Québec des grandes villes   Le Québec du Saint-Laurent   Le Québec de villégiature   Le Québec grande nature						
LES DOMAINES D'INTERVENTION						
CONNAISSANCE ET RECHERCHE	Qualité	RESSOURCES HUMAINES	Accès et Transport	DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE	PROMOTION	ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES
LES 7 FACTEURS DE SUCCÈS						
Des décisions basées sur un réseau permanent et performant de connaissance et de recherche	Une culture de la qualité axée sur le développement durable et solidement implantée dans l'industrie touristique	Une industrie disposant de ressources humaines compétentes et reconnues pour leur professionnalisme	Un accès facile à la destination, à ses régions et à ses produits	Une offre touristique misant sur une gamme d'expériences attrayantes et des produits de qualité, authentiques, durables et novateurs	Une promotion dynamique et innovante de la destination et des expériences touristiques prioritaires vers les marchés les plus porteurs	Un accueil compétent et chaleureux, appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie
LES MESURES						
Mesure 6 : Mettre en place un réseau de connaissance et de recherche	Mesure 7: Promouvoir de façon soutenue auprès des acteurs de l'industrie une vision globale de la qualité, concernant toute la chaîne de l'offre touristique  Mesure 8: Implanter une démarche qualité qui s'applique à l'ensemble de l'industrie touristique  Lancement de la Démarche Qualité Tourisme – décembre 2006	Mesure 9 : Identifier et mettre en place les mécanismes appropriés favorisant l'adéquation et la rapidité d'adaptation des programmes de formation en fonction des besoins de développement des compétences de l'industrie – prévu 2007-2008  Mesure 10 : Développer des outils qui aideront les gestionnaires et dirigeants à mieux faire face à un environnement d'affaires complexe et compétitif  Mesure 11 : Privilégier les solutions réalistes et adaptées au milieu régional et local face aux problématiques de main-d'œuvre  Mesure 12 : Promouvoir la reconnaissance du rôle stratégique des ressources humaines dans l'atteinte des objectifs de rentabilité, de qualité et de durabilité de la destination	Mesure 13: Identifier les priorités à court, moyen et long termes dans les dossiers d'accès et de transport liés au tourisme  Mesure 14: Initier et privilégier des projets concrets de partenariat avec des transporteurs intéressés à desservir des marchés ciblés ainsi qu'avec les agences responsables de gérer des infrastructures de transport	Mesure 15: Réaliser, en partenariat avec l'industrie, des plans intégrés d'intervention pour chacun des principaux produits ***  Mesure 16: Miser sur des programmes d'aide simplifiés, accessibles à l'industrie touristique, appuyant les objectifs de développement de la destination et soutenant l'innovation dans le secteur touristique  Mesure 17: Soutenir l'adaptation de l'offre touristique en fonction de la variété des besoins des clientèles et de leur évolution  Mesure 18: Promouvoir les partenariats visant à structurer l'offre et à stimuler la demande autour d'expériences touristiques intégrées sur la base de forfaits, circuits et itinéraires adaptés aux clientèles	Mesure 19: Arrimer le cycle de planification promotionnelle du ministère du Tourisme et celui de l'industrie  Mesure 20: Créer un cadre financier permettant des investissements promotionnels continus à long terme, principalement à travers des ententes de partenariat pluriannuelles  Mesure 21: Revoir, suite à une évaluation rigoureuse des potentiels de développement de chacun des marchés, les efforts, les ressources et les investissements promotionnels à leur consacrer  Mesure 22: Développer et offrir des occasions d'affaires en promotion sur les marchés internationaux selon chacun des quatre regroupements d'expériences convenus avec l'industrie et selon une démarche structurée de partenariat	Mesure 23 : Maintenir les efforts de mise en oeuvre de la Politique sur les lieux d'accueil et de renseignements touristiques  Mesure 24 : Assurer le déploiement de Bonjour Québec.com et de ses banques d'information touristique dans le réseau d'accueil et de renseignements touristiques  Mesure 25 : Centraliser l'information sur les divers modes de transport passager disponibles  Mesure 26 : Soutenir les collectivités locales dans des initiatives d'hospitalité et de sensibilisation des visiteurs à des comportements de voyage responsables

<sup>\*\*\*</sup> Le développement des produits touristiques est inséré dans les futurs plans intégrés de développement et de promotion par expériences touristiques 20 avril 2007

